

Délibération n° 2022 04 19-07 : FINANCES –
Demande de subvention pour la modernisation de
l'éclairage du Gymnase Perrachon au titre de la
DSIL 2022.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/04/2022
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 12/04/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 21/04/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Philippe LARGE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M Yohann DUMAS M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
Mme Sylvie RAZY.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

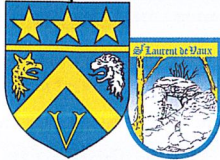
Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose de nombreux équipements, en particulier deux gymnases. Le gymnase Albert Confort a déjà bénéficié d'un remplacement de son système d'éclairage en luminaires LEDS. La commune souhaite aujourd'hui moderniser son système d'éclairage par la mise en place de LEDS du gymnase Perrachon.

Ainsi, la commune de Vaugneray a choisi d'améliorer le confort visuel des salles de sport Perrachon (Gymnastique et Dojo) tout en consommant moins d'énergie. En consommant moins d'électricité et en étant fabriqués à partir de matériaux recyclables, les diodes électroluminescentes (LED) participent à la réduction de l'empreinte carbone.

L'opération est estimée à 15 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel		
Financeurs	Montant HT	Taux intervention
DSIL	12 000,00 €	80%
Sous-total	12 000, 00 €	
Autofinancement	3 000,00 €	20%
Coût HT	15 000,00 €	100 %

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le programme de l'opération,



Délibération n° 2022 04 19-07 : FINANCES –
Demande de subvention pour la modernisation de
l'éclairage du Gymnase Perrachon au titre de la
DSIL 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE l'opération de modernisation de l'éclairage du Gymnase Perrachon et son plan de financement ;
SOLLICITE une subvention auprès des financeurs selon le plan de financement susmentionné.
AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de subvention.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
21/04/2022
et de la publication en mairie le 21/04/2022

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

